



## ENGAGÉ·ES AU QUOTIDIEN

Compte-rendu de la

### FS SSCT SD 81

Formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail

Jeudi 26 juin 2025

Compte-rendu non exhaustif réalisé par les représentant·es de la FSU.

Comme pour toute réunion du FS SSCT SD 81, un procès-verbal sera élaboré et adopté ultérieurement. Ce compte-rendu ne fait donc pas office de procès-verbal de la réunion de la FS SSCT SD 81 du **26 juin 2025**. Il met en lumière les questions que se sont posées les représentant·es FSU, les membres représentant·es du personnels à la formation spécialisée.

Déclarations liminaires : FSU, UNSA et FO

légendes : ADMIN (DASEN, secrétaire générale ...)

FSU , interventions représentant·es des personnels FSU

## 1 . Fonctionnement de la FS SSCT

- PV du 13-03-25 : Vote du PV à l'unanimité
- Suites de la visite du collège Jean Jaurès reportées à la 1ère FS de la rentrée car la cheffe d'établissement était occupée par les épreuves du DNB.

## 2. Présentation du Compte-rendu de la visite d'un collège rural.

Le collège possède un internat labellisé « Internat d'excellence » option scientifique. Cet internat a surtout un caractère éducatif. Aucun moyen supplémentaire n'a été donné pour accueillir les élèves de l'internat qui sont à besoin particulier.

Au niveau des enseignants, équipe stable mais 4 enseignants en CSD et des personnels TZR qui nous ont alertés sur leurs conditions de travail.

Nous avons été alertés pour des problèmes bâtimentaires : au CDI, problèmes d'isolation et de structure qui font qu'il fait très froid en hiver et très chaud en été ; une fuite importante au niveau de la porte d'entrée du CDI toujours pas réparée depuis 3 ans ; manque de place dans l'établissement.

### Avis concernant l'accueil des nouveaux collègues

Les membres de la FS SSCT SD 81 demandent à ce que les chefs de service appliquent le code du travail en étant attentifs à l'accueil et à la situation des collègues nouvellement nommés : vigilance accrue pour les nouveaux personnels, les TZR et les contractuel.s (montrer les lieux, information obligatoire à la sécurité : PPMS, émargement du DTA ...).

**Vote pour à l'unanimité**

## **Avis concernant les AED**

Les AED jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des établissements et recueil de la parole des élèves ; ils sont indispensables à leur accompagnement. Leurs missions sont définies par les textes réglementaires qui doivent être appliqués, ceux-ci ne prévoient nullement qu'ils assument un rôle de vigile de l'établissement. Les membres de la FS SSCT SD 81 demandent à ce que le nombre d'AED par établissement scolaire soit augmenté afin qu'ils puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions et qu'en cas d'absence ceux-ci soient remplacés sur la totalité de leur temps de service.

**Vote pour à l'unanimité**

## **3. Prévention des risques**

La FSU a alerté sur plusieurs établissements hors registres :

- le déménagement d'une école suite aux intempéries
- deux établissements avec des risques RPS liés à la relation avec la direction
- l'anticipation pour le déménagement dans deux écoles

- **RSST bâimentaires**

**FSU** : Les intempéries récentes ont révélé les problèmes et le mauvais état du bâti scolaire dans de nombreux.ses écoles et établissements.

Suite aux épisodes de canicule récents nous avons reçu beaucoup d'alertes de plusieurs établissements : et nombre d'écoles n'ont pas saisi les registres → les températures dans les classes sont au minima à 30° nous avons relevés compris entre 36° et 38°.

- La FSU se bat depuis des années en FS pour que la réglementation du code du travail indique des températures seuils au delà desquelles les personnels ne doivent plus travailler. L'INRS estime qu'au delà de 33°, il y a un risque réel pour la santé des travailleur.ses et des usager.es.
  - La FSU demande à ce que le préfet protège les usager.es et personnels en adaptant les horaires scolaires ou en fermant les établissements les plus impactés.
  - La FSU demande à ce que les collectivités respectent la loi, c'est-à-dire la consultation de la FS pour les projets de toutes les nouvelles constructions.
  - Il y a des aberrations, comme empêcher les enseignants d'amener leur ventilateur. (Les ventilateurs doivent être aux normes de sécurité). Nombres de collègues apportent les leurs. La FSU demande à ce que ce soient les mairies, le département et la région qui fournissent les ventilateurs.
- L'INRS dit qu'il faut apporter de l'eau fraîche, aucun établissement ne le fait.

→ cher.es collègues pensez à remplir des RSST avec des relevés de températures sur plusieurs jours lorsque les températures deviennent insupportables.

L'INRS recommande l'évacuation des lieux de travail lorsque les températures dépassent 33°C. Malheureusement, ces seuils ne sont pas notifiés dans le code du travail.

Envoyez votre RSST à sec.f3sct81@ac-toulouse.fr

- **RSST RPS**

FSU : comme nous l'avons déjà souligné, les registres liés aux élèves en souffrance qui menacent, agressent verbalement ou physiquement, frappent et lancent des objets sur les adultes ou les élèves nous tiennent en alerte et nous inquiètent. Nous pensons que nous sommes là dans une urgence. La secrétaire de la F3SCT fait la lecture de toutes les écoles ayant rempli un registre lié aux enfants hautement perturbateurs (30 écoles et établissements). Cela nous a amené.es à voter les avis suivants :

#### **Avis concernant plus d'enseignants référents**

L'absence d'enseignant référent induit des difficultés dans la gestion des dossiers notamment en cas d'orientation et de demande de renouvellement auprès de la MDA. Ces démarches n'incombant pas normalement aux directeurs constituent une surcharge de travail. Les membres de la FS SSCT SD 81 considèrent qu'il est nécessaire de créer un poste d'un enseignant.e référent surnuméraire pour pallier les arrêts maladie potentiels des enseignant.es référent.es en place.

#### **Vote pour à l'unanimité**

DASEN : Création d'un poste d'enseignant référent pour la rentrée prochaine.

#### **Avis concernant l'accompagnement des personnels qui souhaitent porter plainte**

Les membres de la FS SSCT SD 81 préconisent que le Chef d'établissement ou l'IEN appelle la gendarmerie ou le commissariat avant qu'un personnel aille porter plainte et l'accompagne dans ses démarches. Les membres de la FS SSCT SD81 rappellent que le chef de service a lui aussi la possibilité de déposer plainte pour marquer le soutien de l'institution envers le collègue.

#### **Vote pour à l'unanimité**

DASEN : il n'est pas encore possible que le chef d'établissement ou l'IEN se substitue au personnel mais un projet de loi est en cours.

#### **Avis concernant l'information des agents sur la protection fonctionnelle :**

L'article L 134-5 du code général de la fonction publique stipule que « *La collectivité publique est tenue de protéger l'agent public contre les atteintes volontaires à l'intégrité de sa personne, les violences, les agissements constitutifs de harcèlement, les menaces, les injures, les diffamations ou les outrages dont il pourrait être victime sans qu'une faute personnelle puisse lui être imputée.*

*Elle est tenue de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté.* » Les membres de la FS SSCT SD 81 demandent à ce que les agents victimes de ces agissements, en particulier qui l'ont fait savoir par l'intermédiaire du Registres Santé et Sécurité au Travail soient informés de l'existence de cette protection fonctionnelle et des démarches à entreprendre pour en bénéficier.

#### **Vote pour à l'unanimité**

### **Avis concernant une augmentation de RASED**

De nombreuses inscriptions dans le Registre Santé Sécurité au Travail témoignent d'agressions verbales et/ou physiques d'élèves du 1<sup>er</sup> degré sur d'autres élèves et/ou envers des adultes, impactant négativement les conditions de travail de toute la communauté éducative.

Les membres délégués du personnel à la F3SCT SD 81 s'interrogent sur une corrélation possible entre l'augmentation et la fréquence de ces faits de violence et la fermeture de nombre de RASED.

Les membres délégués du personnel à la F3SCT SD 81 demandent la création de plus de postes de personnel RASED pour permettre un suivi plus régulier des élèves à besoins éducatifs particuliers, pour prévenir et aider la gestion des crises.

**Vote pour à l'unanimité**

### **Avis concernant la création de places en ESMS :**

Les membres de la FS SSCT SD 81 demandent la création de places en ESMS afin de permettre la scolarisation des élèves notifiés dans ces structures.

**Vote pour à l'unanimité**

### **Avis concernant la suite donnée à la saisie d'un RSST RPS**

L'analyse des inscriptions au registre santé et sécurité fait apparaître un nombre croissant d'inscriptions RPS rédigées par des enseignant.es en grande souffrance psychologique générée par leurs conditions de travail de plus en plus difficiles. Les membres de la FS SSCT SD 81 préconisent qu'à l'issue de chaque inscription RSST RPS, un psychologue et/ou un médecin du travail du rectorat prenne systématiquement contact avec le personnel qui a rédigé le RSST pour évaluer sa situation et lui proposer une aide s'il le souhaite.

**Vote pour à l'unanimité**

### **Avis concernant le lien entre RSST et imputabilité au service**

Les membres de la FS SSCT SD 81 demandent que, à l'issue de chaque inscription RSST RPS signalant un fait de violence ou une agression verbale entraînant un arrêt de travail, l'employeur informe systématiquement le personnel qui a saisi l'inscription, qu'il peut entamer une démarche pour demander l'imputabilité au service de son arrêt.

**Vote pour à l'unanimité**

**Suite à des propos déplacés envers les membres, les organisations ont quitté la salle avant la fin de l'instance.**

Pour la FSU 81

Les représentant·es à la FS SSCT SD 81